

**CHIASSON, ANSELME. *Les Légendes des Îles de la Madeleine.*
Montréal, Planète rebelle, 2004, 127 p. ISBN 2-922528-43-X**

Bertrand Bergeron

Volume 4, 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201779ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201779ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bergeron, B. (2006). Compte rendu de [CHIASSON, ANSELME. *Les Légendes des Îles de la Madeleine.* Montréal, Planète rebelle, 2004, 127 p. ISBN 2-922528-43-X]. *Rabaska*, 4, 153–156. <https://doi.org/10.7202/201779ar>

CHIASSON, ANSELME. *Les Légendes des Îles de la Madeleine*. Montréal, Planète rebelle, 2004, 127 p. ISBN 2-922528-43-X.

Hameçon flottant au large du golfe Saint-Laurent, les Îles-de-la-Madeleine démarquent culturellement l'Acadie du Québec, même si, politiquement, elles sont rattachées à ce dernier. Cette situation tampon trouve son explication dans l'origine du peuplement des Îles : ceux qui avaient échappé au Grand Dérangement de 1755 (la déportation des Acadiens) y affluèrent, emportant

avec eux le bagage le moins encombrant pour qui doivent partir précipitamment et pourtant le plus essentiel pour la conservation de leur identité : leur imaginaire collectif.

Le père Anselme Chiasson y a enquêté à trois reprises entre 1960 et 1964, recueillant 540 documents sonores parmi lesquels se retrouvent des chansons, des contes et des légendes, trois genres majeurs de l'orature de cet endroit isolé tant par la mer que par l'hiver : double isolement brisé par les moyens de communication modernes.

De sa cueillette, le folkloriste nous livre un répertoire de légendes publiées une première fois en 1969 et rééditées récemment par les Éditions Planète rebelle en 2004.

Sylvain Rivière, écrivain bien en vue du ce coin de pays, assume la préface à l'écriture dense – *Et puis tout est silence* –, transformant par la magie de son verbe le collecteur de légendes en « traqueur » (p. 12) de récits fabuleux. « La force du conte réside dans le silence » (p. 12) nous prévient Rivière. On ne peut que souscrire à cette affirmation à la condition de ne pas oublier que ce silence entoure la parole d'un halo qui l'isole des bruits inopportuns du quotidien afin d'amplifier sa résonance dans l'imaginaire des auditeurs. Mais emporté par son propre discours et « cédant l'initiative aux mots » ainsi que le prescrivait un autre poète, Mallarmé, le préfacier oublie la légende pour ne s'intéresser véritablement qu'à la souveraine parole du conte. Du moins lui saura-t-on gré, chemin faisant, d'avoir métamorphosé le folkloriste en personnage légendaire.

Rhéal Richard a illustré d'une manière dense et contrastée six thèmes légendaires que les lecteurs n'auront pas de peine à reconnaître.

Dans sa « Présentation », Anselme Chiasson s'efforce de définir ce genre fuyant tout en déplorant au passage qu'on ne soit pas encore parvenu à établir une taxonomie internationale de ses thèmes, à l'instar du conte qui bénéficie d'une telle attention grâce aux travaux d'Antti Aarne. Il n'est pas interdit de penser que l'avenir répondra au vœu du chercheur : l'exemple des chansons traditionnelles, regroupées par thèmes ayant eu droit à une classification par poétiques grâce au travail minutieux de Conrad Laforte, nous incite à le croire.

Cette lacune amène l'auteur à réunir ses légendes autour de cinq grands thèmes : celles d'inspiration historique (chapitre I) et religieuse (chapitre II), les légendes relatives aux démons (chapitre III) et aux êtres doués de pouvoirs préternaturels (chapitre IV), enfin celles relatives aux êtres ou aux esprits qui vivent en dehors des humains (chapitre V). Les spécialistes pourraient discuter longtemps sur l'opportunité d'une telle distribution. Pourquoi les hommes forts se retrouvent-ils dans la catégorie des légendes d'inspiration historique alors que leur don devrait les ranger avec les récits d'êtres doués

de pouvoirs préternaturels ? Indéniablement, ils appartiennent aux deux catégories. Les démons ne sont-ils pas des êtres ou des esprits qui vivent en dehors des humains ? Parions pour l'affirmative. De tels débats d'école échappent au propos du chercheur dont le but évident est de partager avec ses lecteurs des récits plus ou moins teintés de surnaturels qui alimentaient le discours populaire madelinot. Cette entreprise constitue la réussite notable de l'ouvrage et on aurait grand tort de bouder notre plaisir.

La légende est un genre qui, au contraire du conte dont le propos est de nous transporter vers un ailleurs à jamais inaccessible, colonise le quotidien, tente de s'insérer dans la trame normale de la vie. N'importe quel locuteur peut raconter une légende alors que la narration d'un conte est réservée à une élite manifestant des talents artistiques hors du commun. Narrer une légende ne constitue pas une activité esthétique, mais répond à un impératif informationnel. Le narrateur, ici, est un témoin au premier chef, celui qui a assisté au déroulement d'un événement insolite donnant à penser que des êtres ou des esprits qui habitent dans l'au-delà forcent la frontière démarquant le sacré du profane afin d'investir l'ici-bas.

À cet effet, l'informateur, terme qui définit le mieux la position du narrateur, donne des indications précises : noms des lieux et des personnes impliquées, date de l'événement conformément aux lois établies par Van Gennep dans *La Formation des légendes*. Il est « l'homme qui a vu l'ours » pour reprendre une expression populaire et, en conséquence, il engage toute la force de conviction dont il est capable pour arracher l'assentiment d'interlocuteurs qui pourraient se montrer rébarbatifs aux faits rapportés. Et quand le narrateur transmet de bonne foi une information véhiculée par la tradition, il s'appuie alors sur l'autorité de cette dernière pour avaliser son propos. Dans ce dernier cas, il devient un relais essentiel d'une suite composée d'*aduas* : un ami d'un ami.

Même si ses thèmes peuvent se répartir sur une aire géographique étendue, la légende est un genre sédentaire qui n'accède au nomadisme du conte que par affaiblissement, de narration en narration, des lois de Van Gennep. De ce point de vue, chaque lieu, en raison de son histoire et de sa géographie, aura son lot de légendes difficilement transplantables sous d'autres cieux. On voit mal des récits de sirènes, de bateaux fantômes et de trésors cachés proliférer dans un univers forestier. Mais la croyance en la chasse-galerie, aux lutins, aux feux follets, aux revenants et aux multiples hypostases démoniaques transcendent les contingences spatiales et se développent chez des populations aux modes de vie différents. Les êtres humains partagent en commun certaines angoisses existentielles qui s'expriment par des récits qui les cristallisent de la même manière.

Le recueil du père Anselme Chiasson renferme ces deux sortes de récits. Le familier du légendaire québécois sera à peine étonné par l'imaginaire acadien, sauf pour ce que ce dernier a de plus irréductible.

Demeure la manière de raconter, porteuse de culture et de vision du monde. Le discours n'a rien d'innocent ni d'aseptisé : comme une éponge, il s'imprègne de la vie affective et intellectuelle de celui qui le profère et la transforme en un objet observable grâce auquel il est possible de broser le portrait culturel et psychologique du locuteur. *Les Légendes des Îles de la Madeleine*, en ce sens, répondent à cette intention et nous disent à leur manière le rapport des Madelinots au surnaturel.

Anselme Chiasson prend un soin méticuleux à nous prévenir, dans sa « Présentation », de sa méthode de transcription : afin de ne pas « trahir cette population », il n'a pas cherché à tout prix à « présenter une version fidèle de la *parlure* des gens des Îles » (p. 18). Il s'est « efforcé de [s]'en tenir rigoureusement aux récits recueillis, sans rien changer à leur trame, même sous prétexte d'en améliorer la présentation, sans ajouter quoi que soit de [son] cru ni, bien entendu, rien enlever de ce qui caractérise ces légendes » (p. 19).

Pour les curieux qui seraient tentés de vérifier l'assertion du folkloriste, ils n'ont qu'à écouter le disque compact accompagnant *L'eau qui danse, l'arbre qui chante et l'oiseau de vérité* publiée aux mêmes éditions en 2005. Les documents sonores numérotés 3, 5, 11 et 20 correspondent aux légendes reproduites aux pages 60-61, 119-120, 101 et 72-73. Ils vérifieront d'yeux et d'oreilles le travail de transcription de l'auteur.

À l'heure où la société madelinote subit de profonds changements qui l'amènent à se désintéresser peu à peu de cet héritage traditionnel, le recueil d'Anselme Chiasson arrive à point nommé pour laisser une empreinte durable et accessible de ce que fut l'imaginaire traditionnel des gens des Îles. Il ne se dresse pas comme une épitaphe, mais comme une borne kilométrique qui permet de faire le point sur le chemin parcouru pour mieux se tourner vers la route qui reste à parcourir. Les légendes ne meurent pas. Elles accompagnent les sociétés dans leurs transformations. Témoins des croyances et des valeurs des populations rurales de naguère, elles véhiculent désormais les préoccupations, les angoisses et les obsessions des habitants des villes : elles se métamorphosent alors en légendes urbaines.

BERTRAND BERGERON
Collège d'Alma